

Remerciements

Le 9 Mars dernier, vous avez voté massivement pour les candidats de la « Liste d'Action Serraval » au Service de conduite par le Maire sortant, Jean Louis Richarme. Les élus vous remercient très sincèrement de la confiance que vous leur avez témoignée et se mettent dès à présent au service de la Commune et de sa population.



Commissions communales et délégations

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Maire, président d'office

Liste de 12 titulaires et 12 suppléants dans laquelle le centre des impôts choisira 6 titulaires et 6 suppléants.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - MARCHES PUBLICS

Le Maire, président d'office

Titulaires	Suppléants
Monique D'ORAZIO	Alain MARCHISIO
Bruno GUIDON	Corinne GOBBER
Nicole BERNARD-BERNADET	Jean-Claude LOYEZ

Voix consultatives

Le Trésorier Principal
La Direction de la Concurrence et des Prix
La Maîtrise d'œuvre

COMMISSION DE LA REVISION DES LISTES ELECTORALES

Le Maire, président d'office

Représentant du Tribunal Administratif: Chantal MARCHISIO

Représentant du Préfet: Georges BOISIER

COMMISSION VOIRIE/ECLAIRAGE PUBLIC

Bruno GUIDON

Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL
Benoît CLAVEL
Stéphane BOISIER

COMMISSION DE L'EAU

Bruno GUIDON

Jean-Claude LOYEZ
Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL
Alain MARCHISIO

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

Jean-Louis RICхарME

Jean-Claude LOYEZ

COMMISSION FORETS

Bruno GUIDON

COMMISSION BATIMENTS / GESTION DU CIMETIERE

Monique D'ORAZIO

Christiane PESSEY-DEBULLE
Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL

COMMISSION INFORMATION

Nicole BERNARD-BERNADET

Christiane PESSEY-DEBULLE
Alain MARCHISIO

COMMISSION ENVIRONNEMENT/CADRE DE VIE

Nicole BERNARD-BERNADET

Benoît CLAVEL

COMMISSION FINANCES / BUDGET

Monique D'ORAZIO

Bruno GUIDON
Corinne GOBBER

COMMISSION URBANISME

Nicole BERNARD-BERNADET

Alain MARCHISIO
Benoît CLAVEL
Stéphane BOISIER

COMMISSION MAISON DE LA POMME

Alain MARCHISIO

Benoît CLAVEL

DELEGUES A LA MFR L'ARCLOSAN

Jean-Louis RICхарME

Corinne GOBBER

DELEGUE POUR LA RESIDENCE LA BAJULAZ

Monique D'ORAZIO

DELEGUE DE LA DEFENSE

Monique D'ORAZIO

DELEGUE DE LA SECURITE ROUTIERE

Jean-Claude LOYEZ

Responsabilité de la Salle des Fêtes: **Solange SUSCILLON.**

Tarifs Eau 2008

<u>Abonnement</u>		98,20 €
	<u>Consommation</u>	
	De 0 à 50 m3	1,30 €/m3
	De 51 m3 à 100 m3	0,88 €/m3
	Plus de 100 m3	0,45 €/m3

Taux des taxes locales 2008

Taux en %	T.H.	T.F.B.	T.F.N.B.	T.P.
Serraval 2008	12,26	12,67	70,34	14,25
C.C.V.T.	0,54	0,54	2,24	0,62

A noter que les taux pour Serraval sont inchangés depuis 2004.

La Petite Epicerie

A l'automne 2007, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir le Fonds de Commerce de la Petite Epicerie, mis en vente par ses deux propriétaires. La Commune de Serraval était déjà propriétaire des murs depuis plusieurs années.

Après une mise en concurrence, la gérance a été confiée par le Conseil Municipal à Madame Sonia Hudry Clergeon qui avait présenté le meilleur projet.

Nous souhaitons à Sonia pleine réussite dans sa nouvelle activité et nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir ce petit commerce de proximité très accueillant.

Vous y trouverez toute l'épicerie, un dépôt de pain et les journaux locaux, ainsi que du gaz et des carburants. Vous pourrez également y effectuer vos opérations postales. Le magasin est ouvert tous les matins du Lundi au Dimanche de 9 heures à 12 heures 30 et tous les après-midi du Lundi au Samedi de 17 heures à 19 heures. Il est fermé le Mercredi.

Fête au Village 2008

Une première réunion de mise en route de la traditionnelle fête du village aura lieu le **Jeudi 29 Mai à 20 heures 30** à la mairie au Chef-Lieu. Toutes les personnes intéressées par cet événement, et plus généralement par les animations dans la Commune, sont cordialement invitées à y assister.

Cette réunion pourrait être l'occasion, si certains bénévoles en manifestent le souhait, de remettre en route une petite structure chargée d'animer le village

A l'attention des résidents secondaires

Généralement, vous ne trouvez pas ce bulletin trimestriel dans vos boîtes à lettres. La poste, en effet, ne distribue ces informations qu'aux résidents à l'année.

Si malgré tout, vous êtes intéressé par sa lecture, nous vous proposons de vous le transmettre soit par courrier adressé, soit par courrier électronique. Dans ce cas, il vous suffit de nous faire connaître votre besoin et de nous donner soit votre adresse postale, soit votre adresse électronique.

En ce qui concerne le bulletin municipal annuel, compte tenu de ses dimensions, il est préférable de le réserver au secrétariat et de le récupérer en mairie lorsque vous séjournez dans la Commune

Ouverture d'une 5ème classe

L'inspecteur d'Académie vient de nous informer que l'ouverture d'une cinquième classe avait été décidée au niveau départemental. En effet, les effectifs de l'école primaire, qui regroupe les enfants du Bouchet et de Serraval, continue de croître : 110 enfants ont prévu de faire leur rentrée dans notre école à l'automne 2008. Cette classe sera vraisemblablement installée au Bouchet Mont Charvin.

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Lundi → 13h30 à 16h30

Samedi → 9h00 à 12h00

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : de 9h00 à 12h00

Horaires d'ouverture de la Maison de la Pomme

Vendredi de 15h00 à 18h00



Travaux de protection du hangar sous la Roche

Le hangar situé sous la Roche abrite le local de stockage du sel de déneigement, les engins communaux (véhicule de service et engin de déneigement) et le matériel des services techniques. Il abrite également le local du gardien de la déchetterie et des sanitaires.

Situé en dessous d'une falaise rocheuse, il est souvent victime de chutes de pierres déclenchées par le gel et le dégel, mais aussi par le passage d'animaux sauvages.

Pour améliorer la sécurité des usagers et du bâtiment lui-même, il a été décidé d'installer des grillages renforcés de protection directement dans la falaise.

Après consultation, c'est l'entreprise ACRO BTP de Sallanches qui a été choisie et a réalisé dans des conditions difficiles les travaux pour un montant de 49 486 euros HT. Nous avons pu obtenir des subventions du Conseil Général de la Haute Savoie et de l'Etat pour couvrir pratiquement 80% de la dépense.

Travaux d'eau à la Bottière



En 2004, une première tranche de travaux avait amené l'eau du répartiteur de la Brette jusqu'au hameau de la Bottière et avait permis le raccordement des maisons situées dans le haut du hameau.

En 2007, des travaux confiés à l'entreprise SASSI et pilotées par le Cabinet Dumont et les services municipaux ont permis de terminer les branchements de toutes les autres habitations du village et d'installer plusieurs poteaux incendie supplémentaires. Ce

chantier a coûté 155 622 euros HT et est financé par le Conseil Général de la Haute Savoie à hauteur de 40%.